

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	40 (1911)
Heft:	16
Artikel:	Nos chansons
Autor:	Bovet, Joseph
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1041393

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS CHANSONS ¹

Le grand musicien *Robert Schumann* a dit dans ses aphorismes : « Ecoute avec soin les chants populaires, ils sont la source des plus belles mélodies et te donnent à connaître le caractère du peuple qui les chante. »

Deux *qualités* semblent être spécialement l'apanage des chants du peuple : une ligne mélodique très nette et un rythme très accusé. Il est beaucoup de manifestations musicales qui l'emportent sur le chant populaire même exécuté à plusieurs parties. Il faut pourtant reconnaître que celui-ci a bien vite fait d'émouvoir une foule attentive et de lui donner un aliment artistique que le musicien lui-même ne saurait dédaigner. Le peuple vibre alors parce qu'il se reconnaît lui-même dans la mélodie simple, parfois mélancolique et souvent émue, dans le rythme alerte et précis, dans les parolés colorées, caustiques ou tendres de ses chants.

Le *plan* du présent recueil n'a rien de bien net ; en voici toutefois les grandes lignes :

1^o Chants populaires anciens de la Gruyère ou du canton de Fribourg.

2^o Chants populaires anciens de la Suisse ou de l'Etranger.

3^o Chants populaires nouveaux.

4^o Compositions inédites à quatre voix d'hommes.

Celles-ci sont dues pour la plupart à la plume d'auteurs du pays et figurent dans notre recueil à titre d'appendice. Nous n'avons pas reproduit les chants patriotiques contenus déjà dans tous les manuels.

Les *sujets* de « Nos Chansons » sont tirés, en grande partie, de la vie fribourgeoise, de son cadre, de ses travaux, de ses fêtes, de ses mœurs, de ses traditions. Nous en avons soigneusement exclu tout ce qui eût été choquant ou déplacé. Parmi ces chants, les uns sont d'intérêt général, d'autres particuliers à certaines contrées. On ne nous en voudra pas, nous l'espérons, d'avoir chanté surtout notre cher pays natal, la Gruyère, et son Alpe.

Les *textes* de ces chansons font corps avec leurs mélodies ; à vouloir les en séparer, une critique même bienveillante se verrait peut-être obligée d'en rejeter un certain nombre ; ce serait du reste le sort de plusieurs chants des meilleurs auteurs. Les poésies nouvelles ont été

¹ Sous ce titre nous reproduisons dans le *Bulletin* la préface du remarquable volume de chants populaires, que M. Joseph Bovet, professeur de musique à l'Ecole Normale, vient de publier. Impatiemment attendu, il est sorti de presse vers la mi-septembre. Il forme un joli volume cartonné de 360 pages, sans compter les tables de matières. Il contient 167 chants anciens et nouveaux, recueillis, composés ou harmonisés par l'auteur, dignes tous de la faveur du public, auquel cette belle publication rendra de réels services. (Note de la rédaction.)

travaillées et surtout rythmées avec un soin constant et méticuleux ; les anciennes, tant patoises que françaises, ont été complètement revues. Nous avons surtout cherché à mettre en parfait accord leur rythme tonique avec le rythme de leur mélodie, car nous sommes trop persuadé de l'importance du rythme dans les paroles d'un chant pour laisser subsister les insupportables fautes de prosodie qui déparent un bon nombre de nos plus jolis airs. Malgré les inconvénients réels qu'il y a à changer, même légèrement, un texte depuis longtemps familier, et malgré surtout les critiques auxquelles nous nous exposons, nous n'avons pas hésité un seul instant, suivant en cela l'avis de gens autorisés, à modifier ces paroles de notre mieux, soit, comme nous l'avons dit, à cause de leur rythmique défectueuse, soit aussi parfois à cause de leur banalité, de leur platitude. Nous avons ainsi fait disparaître les « *cas d'hostilité* », les « *no-j'impla la panthe* », les « *vers mon toit je* », etc.

Des *chants patois* nouveaux figurent dans notre recueil ; nous les avons écrits, tout comme les anciens, d'après l'orthographe phonétique. Les mots, d'ailleurs, n'y ont la prononciation d'aucune contrée bien déterminée ; nous laissons aux chanteurs le soin de leur donner le tour voulu. Quoiqu'il soit avantageux d'exécuter les chants patois plutôt dans leur texte primitif, nous avons cru aller au devant du désir de nombreuses personnes étrangères au patois en ajoutant à la plupart de ces mélodies un texte français. Nous n'avons pas cherché à donner une traduction stricte du patois, — souvent la chose eût été impossible. — mais bien plutôt une version large, suivant parfois d'un peu loin le texte original, mais gardant autant que possible sa saveur et son cachet particulier. — Nous avons même adapté un texte allemand à trois de nos chants principaux :

« *Les armaillis* », « *La poya* » et « *Les bords* ».

Quand la chose était possible nous avons souvent réduit à un nombre restreint les strophes des chants de longue haleine et dont on ne chante jamais tous les couplets. Nous laissons aux folkloristes le soin des éditions critiques et complètes.

Pour les *mélodies*, nous nous sommes placé à un point de vue populaire ; nous avons visé non pas à la critique et à l'archéologie, mais au pratique. Nous avons noté les airs anciens en y corrigeant tout ce qui nous a paru fautif ou de mauvais aloi, mais en gardant les variantes populaires d'un tour heureux. C'est ainsi que la mélodie de « *Les bords* » a reçu une notation quelque peu différente de la version du compositeur J. Vogt, mais conforme à sa teneur actuelle en pays fribourgeois. — Un certain nombre de chants anciens et nouveaux renferment des « *youtse* » ou des « *tralala* » ; ce n'est pas que ce procédé soit bien artistique, mais il est d'essence populaire et nous avons pensé dès lors ne pas devoir l'éliminer. — Notre désir en retouchant parfois nos vieilles mélodies, est de les restaurer afin de les rendre à nouveau vivantes dans le peuple, en les lui présentant viables ; elles ne doivent plus dès lors encourir son dédain ni celui du musicien et peuvent remplacer avantageusement certaines fadaises exotiques, d'une morale et d'un goût douteux, que trop souvent l'on entend même dans nos parages.

Une *harmonisation* facile, sonore, exempte de recherche et d'anachro-

nisme, mais pourtant intéressante et soignée : voilà ce que nous avons cherché à réaliser, puissions-nous avoir atteint notre but. Mais dirait-on, pourquoi ne pas nous offrir tout simplement un chansonnier à une ou deux voix ? Pourquoi cet arrangement à quatre voix d'hommes ? Voici notre réponse.

Tout d'abord nous avons, dans nos contrées, beaucoup de chorales d'hommes, et il importe que leur répertoire soit de genre varié. De plus, il nous semble que les chanteurs de notre pays auront du plaisir à exécuter à plusieurs voix ces mélodies où les accords viennent se placer comme tout naturellement ; que l'on pense au « Ranz des vaches » par exemple. Enfin, joindre à une mélodie de quelques valeur, sur un texte bien tourné et bien rythmé, une harmonisation de bonne tenue, c'est constituer un tout artistique dont l'exécution comme aussi l'audition peuvent avoir la plus heureuse influence sur l'éducation musicale des milieux humbles.

Dans un autre ordre d'idées, nous dirons que nous avons l'espoir de faire rester ou pénétrer ces chants dans notre pays beaucoup plus facilement par le moyen de nos Chœurs d'hommes que par tout autre ; c'est un peu comme truchement, comme porte-voix que nous les employons. Aussi bien recommandons-nous à Messieurs les Directeurs de faire exécuter à l'unisson le chant étudié à plusieurs parties, afin que chaque chanteur le connaisse et puisse le répandre dans son entourage ; il faudra, dans ce cas, le baisser d'une tierce ou d'une quarte.

Notre recueil peut donc aussi remplir suffisamment, semble-t-il, les fonctions de chansonnier. — Nous pouvons encore ajouter que si nous avions noté ces mélodies à une ou deux voix, avec ou sans accompagnement, les sociétés de nos parages ne les auraient pas étudiées sous la direction de leur chef ou tout au moins pas avec le soin qu'elles mettent en général à un chœur à quatre voix et dès lors ces chansons n'auraient été le plus souvent qu'imparfaitement exécutées, parce que pas correctement ou pas suffisamment apprises. Les Directeurs de chant seront certainement de notre avis sur ce point.

Il nous reste maintenant à remercier bien vivement les compositeurs qui ont gracieusement répondu à notre appel et enrichi notre collection d'œuvres nouvelles, variées, intéressantes et artistiques : Messieurs Bise, Bosson, L. Bovet, Corboz, Duc, Haas, Hartmann, Jacky, Jacques-Dalcroze, Marmier, Perriard, Pinaton, Röllin, Ruffieux, Sidler, Staub, Wissmann, Vogt. — De chaleureux mercis aux poètes du pays qui nous ont fait parvenir leur contribution : M^{le} E. Vicarino, Messieurs C. Bègue, E. Bise, P. Bondallaz, A. Dillier, A. Emmenegger, J.-D. de Montenach, J. Risse, C. Ruffieux, J. Reichlen, A. Schorderet, etc., et en particulier au poète de la verte Gruyère, M. F. Ruffieux, instituteur à Bulle. — Nous sommes heureux de témoigner ici toute notre reconnaissance à notre cher maître, M. Ant. Hartmann, pour ses précieux encouragements, ses directions expérimentées et son active collaboration. — Nous exprimons aussi notre gratitude envers la maison Röder, à Leipzig, pour le soin avec lequel elle a mené à chef l'impression de « Nos Chansons ».

Nous présentons notre modeste recueil avec la conviction qu'il est bien imparfait, mais avec l'espoir toutefois qu'il sera le bienvenu,

spécialement en terre fribourgeoise, et qu'il contribuera pour sa part à entretenir chez nous la saine gaîté et le sentiment patriotique.

Il nous est doux de chanter notre belle patrie, soit avec des mélodies anciennes, soit sur des airs nouveaux, nous plaisant à redire ;

*O mon pays, toi surtout, ma Gruyère,
Te célébrer, pour moi c'est un bonheur ;
Ne dis jamais : « Sait-on s'il est sincère ? ! »
Car chaque accent vient du fond de mon cœur !*

Joseph BOVET.

— 346 —

NOS MÉTHODES ET NOS MOYENS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

Hauterive, conférence du 12 mars 1911.

MESSIEURS ET CHERS ASPIRANTS,

Le Comité de notre Société d'Education ému à la constatation du peu d'empressement que notre corps enseignant mettait à tenter un effort en faveur de l'adoption de la méthode d'enseignement préconisée par tous les partisans de cette « réforme nécessaire », pour nous servir de l'heureuse expression de M. Bourqui, soumit à nouveau le problème à l'étude du corps enseignant avec les données que voici : *Y a-t-il avantage à adopter le livre unique divisé en trois degrés pour l'enseignement de la langue maternelle et des branches civiques à l'école primaire ?* M. Plancherel, Donat, alors instituteur à Bussy, soumettait aux délibérations de la mémorable assemblée du 7 juillet 1892, à Estavayer-le-Lac, les conclusions suivantes auxquelles il avait été amené :

1^o *Le Livre unique sera la concentration des branches qui ont entre elles un lien commun ; telles sont la langue maternelle et les connaissances civiques ; il permettra de mettre de côté les manuels spéciaux de grammaire, de géographie, d'histoire et d'instruction civique ;*

2^o *Les deux premiers degrés du livre unique, rédigés dans un style clair, précis, embrassent toutes les matières du programme pour les cours inférieurs de nos écoles en ce qui concerne la langue maternelle*